

BULLETIN D'INFORMATION N°15 - Mars 2024

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous communiquer l'état d'avancement de l'animation du site Natura 2000 : Côtes de Bieil et Montoussé, situé sur la commune de Boulogne-sur Gesse.

EDITORIAL

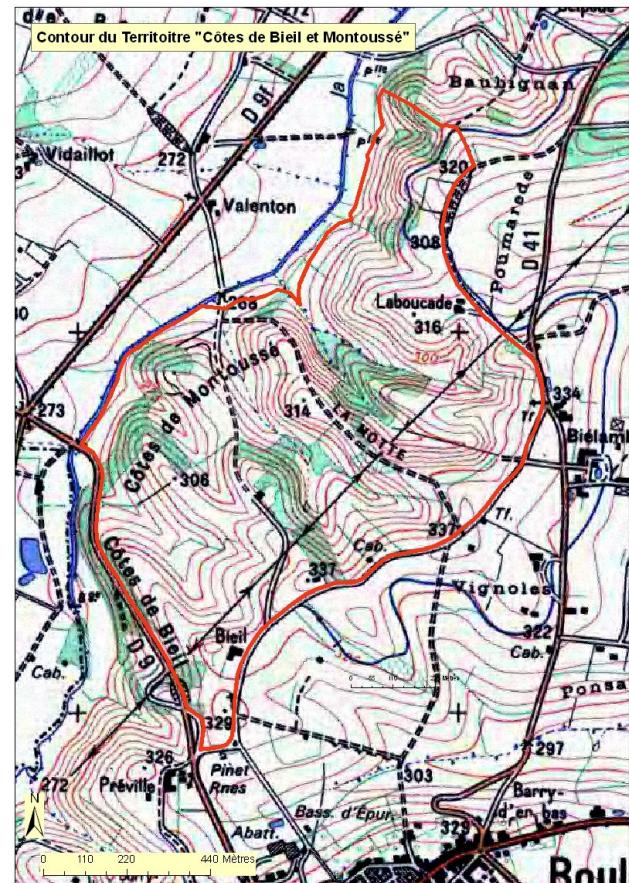
A la suite du renouvellement de notre convention d'animation avec la Région Occitanie, nous voici repartis pour un cycle d'animation de 3 ans du site Natura 2000 des Côtes de Bieil et Montoussé..

Ce petit site, traversé par un chemin de randonnée qui permet désormais de faire une boucle attire toujours autant de randonneurs et de curieux de nature. Il est l'un des atouts de notre commune.

Même si le nouveau Projet Agro-Environnemental n'a pas séduit les exploitants du site, gageons qu'ils continueront, par des pratiques respectueuses de l'environnement, à préserver les pelouses et les prairies avec leur cortège d'orchidées.

En 2023 et cette année encore, un rallye de découverte du site a été organisé. Les participants ont dû répondre à des énigmes, observer des espèces, dessiner...ils ont beaucoup appris tout en s'amusant.

La valorisation du site se poursuivra notamment avec la restauration du panneau d'entrée du chemin de randonnée.



SOMMAIRE

- ◊ Editorial de M. le Maire
- ◊ Un site Natura à Boulogne p2
- ◊ Engagements et formation p3
- ◊ Un rallye Natura p 4



Petit retour sur le site Natura 2000

Ce site des Côtes de Bieil et Montoussé a été désigné en 2008 et a commencé à être animé en 2011. Il a été proposé par l'AREMIP du fait de sa richesse en orchidées (plus de 30 espèces observées) et de l'existence de pelouses sèches.

Natura 2000 est un réseau européen qui réunit des lieux abritant des habitats (milieux naturels) ou espèces dits d'intérêt communautaire, c'est-à-dire, reconnus à l'échelle de l'Europe comme menacés et devant faire l'objet de mesures de préservation.

Les états européens ont, dans ce réseau, des obligations de résultats : ils désignent les sites Natura sur leur territoire (en France.....) et s'engagent à maintenir habitats et espèces en bon état de conservation. A chaque pays de trouver les moyens qui lui conviennent pour y parvenir.

En France, le choix a été fait de la contractualisation : sur un site Natura 2000, pas de réglementation particulière mais des possibilités offertes aux propriétaires et exploitants agricoles du site de s'engager pour améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces.

Deux possibilités sont offertes :

MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) sur les terrains agricoles.

Les exploitants agricoles s'engagent à modifier leurs pratiques (...) pour améliorer l'état des milieux et espèces. Ici, il s'agit en particulier de favoriser la présence des orchidées, en gardant un sol pauvre (supprimer la fertilisation) et en leur laissant accomplir tout leur cycle biologique (retarder la fauche).

Les exploitants s'engagent pour 5 ans. Ils sont rémunérés pour compenser les manque à gagner ou les surcroits de travail que ces nouvelles pratiques imposent.



Contrats Natura, sur les terrains non agricoles :

Des financements sont possibles pour des travaux de restauration et d'entretien de milieux naturels, validés par l'animateur du site et la DDT.

Un seul contrat signé ici pour rouvrir des secteurs de plantations clairsemées et favoriser la présence de deux papillons, **l'Azuré du serpolet (en photo)** et le Damier de la Succise.

Des MAEC sur le site ?

5 exploitants agricoles exploitent aujourd’hui le site, par du pâturage bovin et/ou de la fauche.

Depuis 2011, il y a eu jusqu’à 3 exploitants engagés sur les 6 potentiels.

Mais les terres ont été reprises et les nouveaux exploitants n’ont pas tous souhaité s’engager. Jusqu’en 2023 ils étaient engagés.

Avec la nouvelle PAC et les nouvelles règlementations en matière de MAEC, ils ont pour la plupart préféré s’engager dans une MAEC dite système, qui couvre l’ensemble de leur exploitation et est plus rémunératrice.

Espérons que les bonnes pratiques perdureront malgré tout sur le site.



Un lieu de formation des étudiants

Comme chaque année, l’ENSAT (Ecole Nationale Supérieure d’Agronomie de Toulouse) vient sur le site. Cela permet aux étudiants de mieux comprendre sur le terrain ce qu’est la démarche Natura et de s’exercer à des observations naturalistes.

Les étudiants de **BTS Gestion et Protection de la Nature, du Campus Saint-Christophe de Masseube** viennent en voisins. Depuis 3 ans, leur chantier vise à entretenir par débroussaillage les parcelles engagées en contrat Natura. Il s’agit de favoriser un milieu ouvert propice à l’Azuré du Serpolet.

Avant le chantier, les étudiants viennent repérer les fourmilières, les compter et les marquer afin de les éviter lors du débroussaillage.

Leur présence est indispensable au papillon dont la larve est logée et nourrie dans une fourmilière pendant toute sa croissance.



Un rallye découverte

Cette année, deuxième édition du Rallye Natura. 5 équipes se sont à nouveau affrontées. Elles ont dû répondre à des énigmes, calculer la charge pastorale idéale pour une prairie à orchidée, dessiner des espèces observées, retrouver des espèces d'orchidées.... Tout en marchant sur le sentier de découverte. Il y avait même une épreuve d'adresse avec un chamboule-tout.

Bref, une découverte des Côtes de Bieil et Montoussé et de ce qu'est un site Natura 2000. Grands et petits se sont pris au jeu. Des lots étaient offerts par la municipalité et l'AREMIP, pour les 3 meilleures équipes.

Après ces 2 éditions, d'autres idées d'événements sont déjà évoquées pour 2025.

Vous pouvez retrouver le circuit de randonnée sur le site rando.coeurcoteaux-comminges.fr



Des expositions

Deux expositions :

- Présentation du site Natura
- 10 ans, ça se fête!

Elles sont toutes les deux itinérantes et disponibles pour aller dans toutes sortes de lieux (écoles, mairies, collège, maison de retraite...).

N'hésitez pas à les demander à la Mairie.

Site Natura 2000
Côtes de Bieil et Montoussé



L'environnement c'est important,
parlons-en aux enfants !



L'Office de Tourisme du Boulonnais vous propose :
Visites commentées et expositions

Contacts :

Mairie de Boulogne sur Gesse - 31350
05.61.88.20.38
AREMIP 20 pl Valentin Abeille
31210 Montréjeau
05 61 95 49 60

